



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Public cible :

Responsable et cadre des services d'action sociale et/ des services partenaires

Pré-requis :

Avoir moins de trois ans d'ancienneté dans la fonction de responsable AS ou cadre des services d'AS et/ des services partenaires

Modalités pratiques

Durée : 7 jours pour le socle commun (Modules 1 et 2 = 2 jours chacun et Module 3 = 3 jours) et 2 jours pour le module de perfectionnement // Contactez Philippe LACHAUD - Responsable EGOC - pour toute demande d'information au 06 27 28 02 96

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Inter-Sessions Régionales

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
2250 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

Un groupe de 8 agents Caf minimum

Formation des Managers AS - Formation (parcours)

MAJ : Mercredi 26 octobre 2022

Objectifs professionnels :

Permettre aux managers d'action sociale de mieux maîtriser les enjeux territoriaux tout en améliorant leur dynamique managériale.

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

Contenu :

En lien avec les différents services de la Cnaf (DPFAS et RH), l'Egoc poursuit la démarche entreprise en 2019 et propose une formation pour les cadres des services partenaires.

Animée par des intervenants multiples, associés à des responsables d'action sociale en poste, cette formation se veut proche de la réalité du quotidien des services, tout en permettant de prendre de la hauteur.

UN SOCLE COMMUN DE 3 MODULES OBLIGATOIRES ET 1 MODULE DE PERFECTIONNEMENT

- PROGRAMME DES MODULES DU SOCLE COMMUN

Module 1 - L'évaluation et l'analyse de son impact - 2 jours

Maitriser les enjeux et les concepts de l'évaluation et de l'impact social pour un territoire et pour la Caisse

- S'accorder sur le sens et les finalités de l'évaluation et de la mesure de l'impact social
- Comprendre le cadre posé par la CNAF
- Savoir définir l'impact social pour la Caf et pour un territoire
- Appréhender la théorie du changement pour l'impact et ses liens avec la gestion de projet pour l'évaluation

Savoir construire et conduire une évaluation jusqu'à la mesure d'impact de

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés - 35028 Rennes Cedex 9 - www.egoc.org

Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret : 777749375 00021

l'action sociale sur le territoire

- Savoir construire un modèle logique visant des changements durables
- Savoir élaborer un référentiel d'évaluation : indicateurs de résultats, d'effet et d'impact
- Impliquer les parties prenantes et les habitants dans une démarche évaluative
- Explorer des outils permettant de capter les effets
- Intégrer l'évaluation d'impact social dans les pratiques individuelles et organisationnelles

Module 2 - Environnement et stratégie des acteurs du territoire - 2 jours

Comprendre, connaître l'environnement social, économique et politique de l'action sociale des CAF

- Situer la place de la CAF dans les politiques sociales : qui fait quoi et comment ?
- Connaître l'histoire et les tendances à venir des CAF et leurs actions
- Mettre en évidence les modifications d'environnement en termes de sociologie de la famille, des collectivités locales, les inégalités...
- Maîtriser les orientations de la branche famille et les orientations de l'action sociale

Construire une méthodologie de développement territoriale

- Décliner une méthodologie de définition des orientations locales à partir des orientations nationales, des réalités locales, des stratégies des autres partenaires
- Comment faire pour que la stratégie de la CAF soit dans la démarche PM3 ?
- Comment la mettre en œuvre ?
- C'est quoi un territoire ? Appréhender les différentes étapes du développement territorial.

Module 3 - Outiller l'organisation des équipes et le management - 3 jours

J 1 : Saisir les enjeux d'un service d'action sociale pour mieux agir sur l'organisation

- Situer les enjeux d'un service d'action sociale dans la culture organisationnelle de la CAF
- Appréhender des notions de pilotage de service plus participatif autour des concepts de leadership partagé et de gouvernance participative
- Échanger ses expériences autour des outils de pilotage utilisés par les

participants

J 2 : Développer ses compétences en animation d'équipe

- Mieux maîtriser les enjeux de la coopération dans les équipes.
- Découvrir des méthodes de travail et d'animation d'équipe facilitant la mobilisation et l'engagement des équipes
- Partager son expérience avec les collègues

J 3 : Optimiser l'utilisation des outils numériques pour un management à distance performant

- Mieux comprendre les enjeux de l'animation des équipes à distance
- Identifier les conditions de la réussite à partir des expériences vécues
- Prendre en main des outils d'animation numérique pour les réunions à distance et la communication au sein des équipes
- Se mettre en situation pour maîtriser les outils et les utiliser dans son organisation

PROGRAMME DU MODULE DE PERFECTIONNEMENT - Suite module 3

Module de perfectionnement - Développer son management (vers de nouvelles méthodes managériales) - 2 jours

J 1 : Développer les formes de management innovant et de leadership partagé

- Renforcer ses compétences sur les notions, vues dans la première journée, de gouvernance participative et de leadership partagé
- Explorer pour les utiliser par la suite les pratiques de management innovant et de leader jardinier
- Impliquer les acteurs à travers des outils transférables pour les managers

J 2 : Travailler sa posture et son positionnement

- Questionner sa posture et son positionnement de manager
- Identifier des bonnes pratiques, à travers une grille d'analyse managériale

- Poser les bases de l'auto-évaluation et de l'écoute active
- Proposer un espace d'échange de pratiques

Méthodes mobilisées :

Pédagogie active et interactive. Apports théoriques et concrets.

Travaux en groupes

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »



Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43